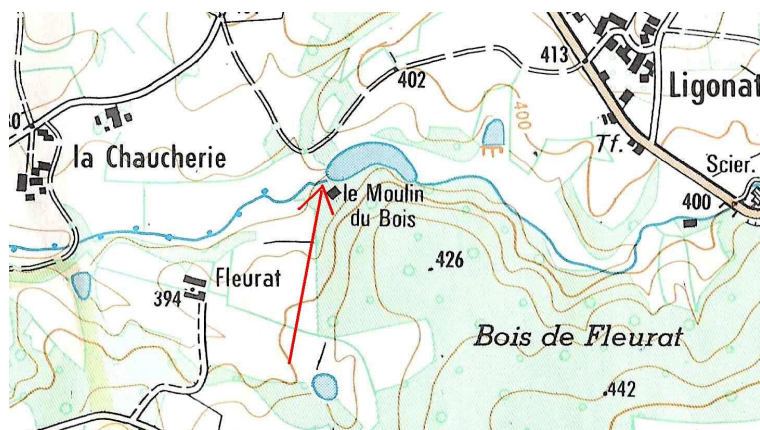


LE MOULIN DU BOIS

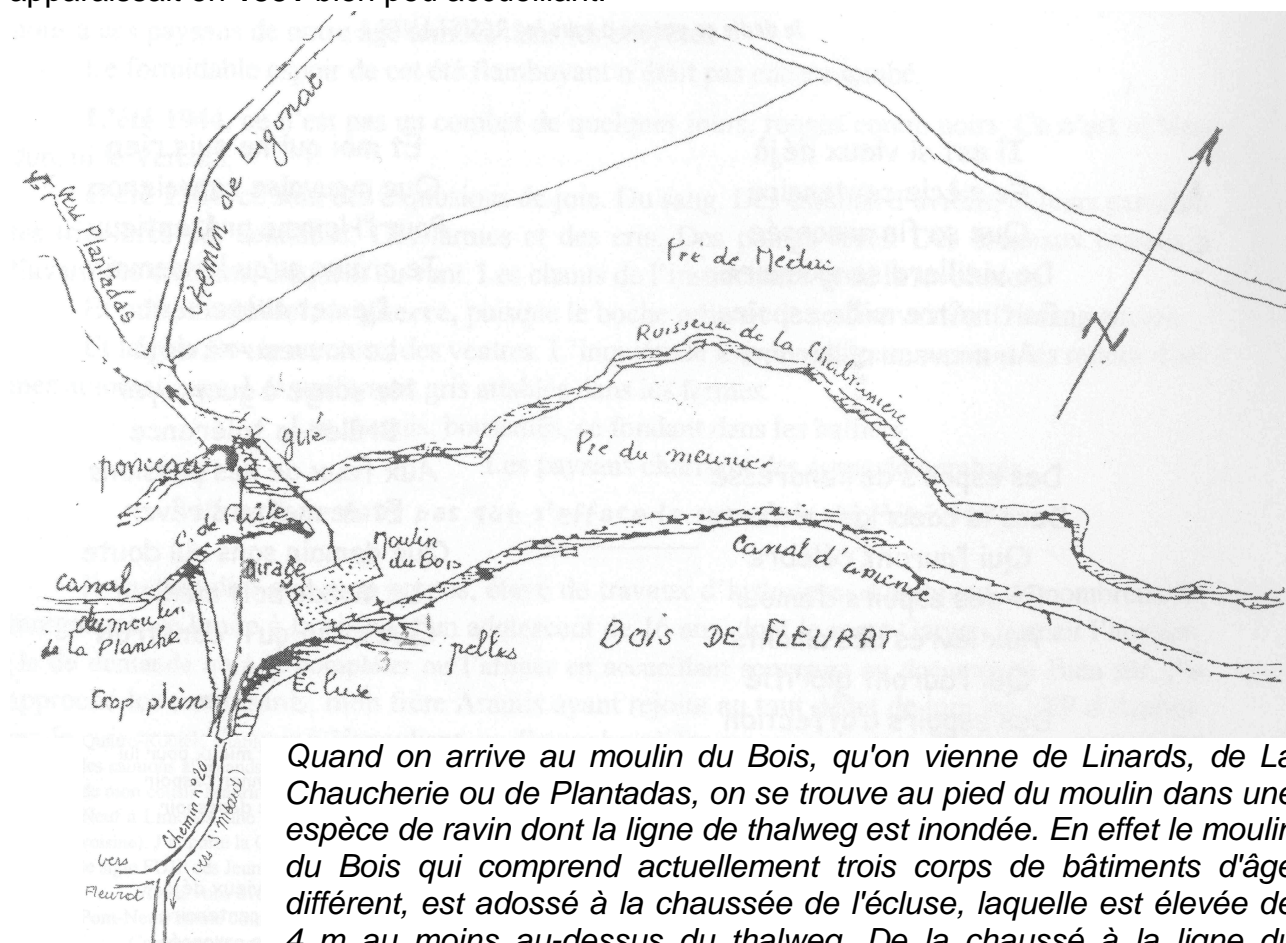


Dans le rôle des *tailles* (impôt sur le revenu) de **1789**, on trouve deux moulins, l'un exploité par Jan-Baptiste LAMARQUE et l'autre par Louis REINEIX. Il s'agit des deux moulins de La Planche (dit encore de Fleurat) et du moulin du Bois.

L'existence du moulin est ensuite attestée par l'arpentement du 3 mai **1792** et son plan annexe.

A cette époque le moulin du Bois ne comprenait probablement qu'un seul corps de bâtiment. Il faut attendre le recensement de **1831** pour que le moulin du Bois soit mentionné comme hameau habité. N'y aurait-il eu ici auparavant qu'un moulin dépourvu d'habitation ? Il est possible aussi que le moulin du Bois ait vu sa population décomptée avec celle du village de La Chaucherie.

Dominé par le bois de Fleurat, ses airages souvent envahis d'eaux stagnantes, le moulin apparaissait en **1881** bien peu accueillant:



Quand on arrive au moulin du Bois, qu'on vienne de Linards, de La Chaucherie ou de Plantadas, on se trouve au pied du moulin dans une espèce de ravin dont la ligne de thalweg est inondée. En effet le moulin du Bois qui comprend actuellement trois corps de bâtiments d'âge différent, est adossé à la chaussée de l'écluse, laquelle est élevée de 4 m au moins au-dessus du thalweg. De la chaussée à la ligne du

thalweg, il n'y a pas plus de 50 m.

(Constat des lieux dressé par le juge Louis Dessale, le 4 juillet 1881)

Un MAUMOT est alors meunier. Lorsque Paul NOUALHIER, châtelain de Linards et propriétaire de la métairie de Fleurat, veut interdire le passage dans ses bois, le maire de Saint-Méard rappelle que la suppression du chemin rural n°30, désigné dans le tableau des chemins dressé en 1859 sous la désignation de Chemin de Plantadas à Saint-Méard par le moulin du Bois, ligne de parcours immémoriale pour aller de Plantadas au bourg de Saint-Méard, enclaverait et séquestrerait pour ainsi dire la petite usine du moulin du Bois.

Constat du juge :

Le moulin comprend le corps de bâtiment primitif où se trouve le pressoir à cidre (pelle 1) et un autre corps de bâtiment dont l'un comprend le logis de la famille MAUMOT avec 2 pelles (2 et 3) et des étables à porcs. Il y a deux meules qui paraissent fonctionner activement. On y trouve pour le transport du grain une ânesse et une mule. La maîtresse de maison nous a dit qu'il y avait une petite carriole que nous n'avons pas vue.

En **1896** vivent au moulin Léonard GRENIER, 37 ans, sa femme Catherine, 35 ans et leurs deux petits garçons Léonard et François.

En **1901** leur succèdent Pierre et Anna LANGLADE, auxquels se joint Léonard ARNAUD, dit *l'Ebourissé*, qui a alors 20 ans.

Léonard ARNAUD livrait de la farine du moulin au bourg de Saint-Méard avant **1930**.

En **1936**, Roger GUGOT, enfant, empruntant le chemin qui va du moulin à Fleurat, se souvient d'avoir vu l'écluse envasée

En **1951** Léonard ARNAUD a encore sa jument, *Mignonne*, mais il est probable que le moulin, où il habite toujours avec sa femme, est laissé à l'abandon. Il sera le dernier meunier d'un moulin, modernisé en **1954** par sa transformation en minoterie à cylindres.

Mal desservi, relié au bourg par un chemin muletier, il périlitera.

L'activité du dernier meunier se bornera alors à la fabrication du cidre avec un pressoir mobile.



Il en reste quelques pans de mur, et du long canal d'entrée, profond et large, il ne reste que ce que les exploitants forestiers du bois de Fleurat n'ont pas saccagé.

On sauve des petits bâtiments, fours, puits, lavoirs ... Dommage que l'aménagement hydraulique du paysage rural qui faisait l'objet de travaux constants et d'une surveillance pointilleuse n'ait pas mérité autant d'attention.

Extrait de l'article de René Roux – Le Palisson – N°361 – Novembre 2004